

Modification d'un délégué

Rapporteur : M. Jean-Louis FOUSSERET, Président

Modification d'un délégué suppléant de la commune de Roche lez Beauré

Suite à la démission de Mme Chantal BOICHARD, comme déléguée suppléante de la commune de Roche lez Beauré à la C.A.G.B, le Conseil Municipal de la commune de Roche lez Beauré, en date du 29/04/05, a désigné M. Serge FERRI, comme délégué suppléant en remplacement de Mme Chantal BOICHARD.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté installe M. Serge FERRI

Pour extrait conforme,

Le Président

Rapport adopté à l'unanimité : 91 voix